

# Conférence

## Les nouvelles mesures fiscales et les seniors

**Jeudi 22 mars 2018**

**LE CONFERENCIER**

**Claude MONOT**

diplômé de l'ESSEC et d'expertise comptable, a exercé pendant de nombreuses années en qualité d'expert comptable auprès d'entreprises de toutes tailles, de toutes formes et de tous types d'activité.

Suite à l'élection, au printemps 2017, d'un nouveau Président de la République et d'une nouvelle Chambre des Députés, de nouvelles mesures ont déjà été prises. La loi des finances pour 2018 modifie également, de façon significative, la fiscalité actuelle.

Après avoir fait un point rapide sur la situation économique et financière de la France d'aujourd'hui, nous examinerons l'ensemble des nouvelles mesures fiscales qui vont toucher les SENIORS.



**Quelle sera l'augmentation réelle de la CSG et la suppression de la taxe d'habitation ???**

**DEBUT DE LA CONFERENCE : 14 h 30**

**LIEU DE LA CONFERENCE : Préfecture, salle Kastler, 3ème étage  
Avenue de la République**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 mars 2018**

**PRIX/PERSONNE : 5 € encaissés sur place**

**RESPONSABLE DE LA CONFERENCE : Jean Paul SITTER**

**03 89 41 32 54**